

DATE DE CONVOCATION : 14 Septembre 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – P. FRÉON – C. FULPIN – C. MESLIER – S. LABROUSSE – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNÉS POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – P. ORMÈCHE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - J.P. ZUCCHI donne pouvoir à M. VILLEGER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. SIMON.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS – EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: C. BONNEAU.

OBJET : CREATION DE POSTE SUITE À CONCOURS

LE conseil municipal

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi du 26 janvier 1984 article 34 relatifs à la création des emplois de la collectivité par l'organe délibérant de ladite collectivité

CONSIDÉRANT la réussite au concours d'agent de maîtrise.

CONSIDÉRANT les missions effectuées par cet agent dans son poste

CONSIDÉRANT la proposition du Maire et de l'Adjoint aux Finances

Après en avoir délibéré **PAR 22 VOIX POUR, le Conseil Municipal décide :**

- La création d'un poste de catégorie C au grade d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017
- la suppression d'un poste de catégorie C au grade d'adjoint technique Territorial

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs

Dit que les crédits sont inscrits au budget de la ville exercice 2017

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE